

CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2019

Présents : Pailloux Christian, Valleix Thierry, Chazal Marie-Paule, Mioche Jean-Luc, Adami Julien, Senectaire Maria, Barbecot Maïté, Lapra Arnaud, Vellet Odile.

Excusés : Guittard Gérard (pouvoir à Marie-Paule CHAZAL), Burlot Sylvie (pouvoir à Christian PAILLOUX), Gendronneau Arlette(pouvoir à Arnaud LAPRA), Mandon Jacques (pouvoir à Jean-Luc MIOCHE).

Absent : Guy Gallais, Patrice Lebouchard.

Secrétaire de séance : Vellet Odile.

ORDRE DU JOUR

- Point Communauté de Communes
- Délibération opposition transfert compétence assainissement
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019
- Délibération approbation DICRIM
- Retour dotations
- Retour demande de subventions
- Informations diverses

-
- Point Communauté de Communes :

Vote du budget, le budget prévisionnel a été à hauteur de 1,2M € pour l'exercice 2019 mais ne sera pas utilisé en totalité en 2019.

Emprunt d'équilibre 1.6M €, ne sera donc sans doute pas fait.

Forum des Séniors organisé tous les ans par la Communauté de Communes, celle-ci demande dans un souci d'économie que chaque commune distribue elle-même les flyers , en ce qui concerne Saintt Saturnin, les élus décident de les distribuer en même temps que le bulletin municipal du mois de juillet.

Lors de la conférence des Maires a été évoquée la mise à disposition des locaux municipaux pour les activités relevant des compétences intercommunales. En ce qui concerne la Médiathèque cela n'implique aucun changement.

Pour le Centre de Loisirs du mercredi et des vacances scolaires une convention entre le SIVOS et Mond'Arverne Communauté devrait préciser que les frais liés à une extension ou une modification de fréquentation incombera à la communauté des communes.

En ce qui concerne la Zone Artisanale de la Tourtelle une augmentation de 10 heures est décidée pour l'entretien effectué par les employés communaux, par conséquent le dédommagement sera plus important.

Lors du CODIR Tourisme il a été décidé de se recentrer sur les missions régaliennes.

La Maison de Gergovie va être gérée par la communauté de communes.

Concernant Aydat et Pessade, des renouvellements d'équipements vont avoir lieu. Une rencontre a eu lieu concernant l'avenir de Pessade, en effet les élus de Saulzet le Froid ont fait part de leur souhait de quitter Mond'Arverne Communauté pour rejoindre la Communauté de Communes Massif du Sancy.

Quant à Mond'Arverne Communauté elle souhaite se retirer du Parc Livradois Forez en raison du coût élevé de la cotisation, actuellement les communes adhérentes, elles sont 4, cotisent 20cts/hab et 1,20cts pour la Communauté de Communes, seules les communes adhérentes continueront à payer.

- Délibération Opposition transfert compétence assainissement :

La loi 2018 impose le transfert obligatoire de la compétence aux Communauté de Communes d'ici 2020,

Nous sommes actuellement au SMVVA, beaucoup de situations différentes sur le territoire en fonction des communes, il faut se donner du temps, nous ne sommes pas encore prêts.

11 pour ; 2 Abstentions

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Les taux restent identiques à 2018 à savoir (13 pour)

- ▶ Taxe habitation 11.67 %
- ▶ Taxe foncière sur propriété bâtie 19.66 %
- ▶ Taxe foncière sur propriété non bâtie 116.98 %

- Délibération approbation DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

Ce document obligatoire, avait été sollicité par Christian Pailloux auprès des services de l'Etat. Après lecture et approbation il sera diffusé aux habitants sur le site internet+ quelques exemplaires disponibles en Mairie.

- Retour Dotations :

DGF stable (-107 €), 745€ de plus que le budget prévu : 138 000 budgété, 139 000 réel, sur le total des dotations on perd 700€.

- Retour demande de subventions

Fontaines de Chadrat accord, pas encore officiel, correspondant au montant demandé

Fond LEADER fontaines de Chadrat+ Fontaine Renaissance : accord de la Région par contre faire un seul dossier et le pavage autour des fontaines de Chadrat doit être réalisé en pierre volcanique !!!

Pas de nouvelle de la DRAC

- Informations Diverses

Un document du département « Ma Commune au naturel » les élus décident d'y participer encore cette année, Christian va renvoyer le bulletin de participation.

Des sachets de Graines de pied de murs seront à disposition à la mairie début mai pour les habitants de la commune.

Les travaux d'assainissement derrière le collège ont démarré, on a profité de ces travaux pour faire passer des gaines en vue d'un futur éclairage public

Semaine du 21 avril le nouveau transformateur sera branché, cela entrainera des coupures de courant, 3 groupes électrogènes sont prévus.

Point concernant la route de Champeix,

Rappel de la rencontre avec le Conseil Départemental, suite à cette réunion le CD nous informe par courrier qu'une étude de traverse sera lancée en 2019. Copie du courrier à M JP Bogros. Un radar pédagogique a été installé sur cette route, nous sommes toujours en attente des Amendes de Police.

L'école de la Monne candidate pour être labellisée Etablissement en démarche de Développement Durable niveau 3

Toutes les classes travaillent sur un thème lié au développement durable et propose de diffuser un document synthèse élaboré par les élèves par le biais du bulletin municipal de juillet.

Les élèves de CP/CE1 demandent s'ils peuvent diffuser des affiches sur l'entretien des haies, suite à leur travail avec une animatrice du Parc des Volcans d'Auvergne, ce qui est accepté après lecture et contrôle.

Les deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont participer à 4 demi-journées d'atelier sur le thème du recyclage à la Grange de Mai. Ces ateliers sont proposés par la communauté de communes en lien avec le festival « d'ici et là » qui aura lieu à Chadieu le week-end du 15/16 juin.

Maïté Barbecot met en garde les élus sur les conséquences que pourrait avoir la loi BLANQUER de l'École de la Confiance. Outre les conséquences financières dues à l'obligation des communes de financer les écoles privées pour les élèves dès l'âge de 3 ans, le risque de voir disparaître les directeurs au profit d'un principal adjoint du collège de secteur peuvent entrainer une charge de travail supplémentaire pour le SIVOS. Il appartient donc de se renseigner sur les articles de cette loi afin de prendre position si nécessaire, en toute connaissance de cause.

Saison estivale :

Chapelle mise à disposition : un artiste peintre en juillet. Une autre expo peinture se tiendra à la Grange de Mai

En août l'association des Amis de St Saturnin exposera à la Chapelle.

L'OT aimerait mettre en place à partir de cette année une « Boutique éphémère » pour dégustation de vins et produits régionaux avec nos producteurs locaux + visite de leurs caves ou domaines...

Une réunion est prévue le mercredi 17/04 en Mairie avec l'OT, Christian propose que l'on associe les commerçants de la commune, Arnaud et Odile seront aussi présent.

Foire du 1^{er} mai, même organisation que l'an dernier

Buvette de la foire, cette année le Jumelage et les Amis de St Saturnin ont fait la demande pour tenir une buvette, leur demande a été accordée.

Le repas des anciens c'est tenu le mois dernier

Plainte des riverains de la place du 8 mai sur le bruit de l'aspiration du Bistrot d'Ici

Problème du défibrillateur encore en panne

Programmation d'une formation sur la commune sur le massage cardiaque peut-être avec Schmidt Jeannot ou Vendange Noëlle à voir avec eux si c'est possible.

Projet plantation vigne rue de la Chantelle, déjà évoqué et validé en conseil, mettre un article sur le bulletin pour informer les habitants, ce projet est prévu pour cet automne.

Julien : sollicitation de l'association à propos des Moulins. Arnaud propose on leur demande de faire un article et à la fin on met un encart informant la vente du livre

Ecole : Il y a 2 mois la Présidente du CLSH nous alerte sur la présence éventuelle d'amiante dans la cantine et la salle de motricité.

Un test à la poussière d'amiante a été effectué par l'APAVE, test négatif le prochain test sera effectué dans 3 ans

Le sol étant vieux et dégradé il a été décidé de le changer dans les 2 salles.

Christian nous informe que le local situé sous la brocante est de nouveau libre suite à l'arrêt du magasin « Là Boutique »

Fin de séance 12h00